



Fédération syndicale SUD  
Service public  
Place Chauderon 5  
1003 Lausanne

CPEV  
Conseil d'administration  
Caroline 9  
CP 288  
1001 Lausanne

Par courriel et courrier A

Lausanne, le 9 juin 2026

## Révision du plan de financement

Monsieur le Président,

La Fédération syndicale SUD accuse bonne réception de votre courrier du 27 mai 2026 concernant la révision du plan de financement.

Nous saluons le retrait définitif du plan dit « AsSo », résultat d'une mobilisation sans faille du personnel et de ses représentant·es contre la dégradation des conditions de retraites.


Nous prenons acte de l'intention de votre Conseil de proposer une « *modernisation du plan actuel afin de corriger le déficit structurel de financement en intégrant des prestations répondant à l'évolution des attentes des personnes assurées [...]* »

Nous attendons avec intérêt vos propositions. Nous vous informons que nous allons écrire au Conseil d'Etat pour demander que soit rouvertes les négociations dans les meilleurs délais pour aborder l'amélioration des prestations que vous proposerez, ainsi que leur financement.

Cela étant, nous vous faisons savoir qu'il est hors de question que le futur plan comprenne « *un mécanisme d'intervention susceptible d'être activé si la situation de la Caisse devait l'exiger.* » Ce « *mécanisme conditionnel fondé sur un seuil d'intervention fixé au palier de 75% pour le degré de couverture au 1<sup>er</sup> janvier 2030* » est inacceptable. En effet, ceci est l'obligation de l'Etat garant, et de lui seul.

Cela reviendrait en quelques sortes à faire revenir par la fenêtre le plan « AsSo » que nous venons de chasser par la porte. De surcroît, ce mécanisme serait encore plus incertain que le funeste plan « AsSo » puisque nous n'en connaissons même pas les plus élémentaires des dispositions. Nous ne pouvons donc accepter en l'état pareil chèque en blanc au Conseil d'administration.

Recevez, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

  
Aristides Pedraza  
Secrétaire fédéral SUD

Copies :

- Conseil d'Etat
- FSF, SSP